

De l'incivisme à la responsabilité

Respectable Loge, La Parfaite Égalité, Orient Rouen-Canteleu, Région 9

Mots-clefs : Formation, Responsabilisation, Intégration

Annnonce de la problématique

La crise sanitaire a permis de révéler de nouveaux comportements paradoxaux de la part des citoyens et des gouvernants ainsi qu'une forme inédite de gestion de crise de la part de ces derniers.

Pour faire face aux dommages causés par ce virus, la réactivité et l'adaptation ont prévalu dans un environnement incertain des connaissances scientifiques et face à une pénurie de moyens sanitaires. Bien des citoyens auraient préféré que l'État anticipe et les protège davantage en maintenant les moyens de l'hôpital public et en renforçant une gestion prudente des crises sanitaires.

Pendant le confinement, la majeure partie des citoyens aura fait preuve de responsabilité, celle-ci s'est érodée. Les décisions des gouvernants ont pu être incompréhensibles, incomprises, parfois remises en cause, ce qui altère leur autorité. L'incivisme a ressurgi, en particulier dans un contexte urbain ou de vacances touristiques. Par ailleurs, et paradoxalement, la relance économique oblige les individus à une proximité sociale.

Face à la montée de l'individualisme, à la difficulté de faire société et collectif, il est possible que l'éthique de la responsabilité incarne la devise républicaine "Liberté-Egalité-Fraternité".

Dans une situation de crise, il est nécessaire de rassembler ce qui est épars. Avec la Constitution, la Nation s'est dotée d'une assise juridique pour organiser durablement son fonctionnement et codifier les responsabilités des citoyens et de l'Etat. Mais, les textes ne protègent pas durablement un état de droit et ses citoyens en l'absence d'un maintien de l'ordre public.

Les incivilités semblent être les conséquences du dysfonctionnement d'une société démocratique. Cela vient probablement du manque de courage et de lucidité chez les gouvernants autant que l'insuffisance de la responsabilité des citoyens

Nous travaillerons sur trois axes :

- La primauté de l'éducation,
- La responsabilisation du citoyen,
- L'intégration et la naturalisation des nouveaux arrivants.

Analyse de la situation

Bien des citoyens d'aujourd'hui ne reconnaissent plus l'existence de la communauté nationale et des codes, droits, et devoirs qui la régissent. Ils agissent selon leurs propres valeurs communautaires ou personnelles. Cela démontre un individualisme grandissant, où chacun réclame toujours plus de droits, oubliant ses devoirs, consommant sans fin les choses, et usant d'autrui dans son unique intérêt, il en résulte une recrudescence des actes d'incivilités et d'incivismes.

L'incivilité c'est le manquement au respect des règles collectives de la loi jusqu'aux usages de la politesse et de la courtoisie.

L'incivisme est la cause de l'incivilité, c'est le refus des valeurs et des devoirs induits par le fait de vivre dans la communauté nationale, une utilisation discutable de ses droits civiques. C'est le rejet des institutions républicaines, de l'utilité publique, de l'action dans l'intérêt de la Nation.

L'incivisme c'est, par exemple, le rejet du vote. Aux dernières élections, plus de deux citoyens sur trois ne sont pas allés voter. L'absence d'une offre politique jugée attrayante ne devrait pas détourner le citoyen de ses devoirs.

L'incivisme qui se diffuse dans notre société aujourd'hui pourrait apparaître comme la conséquence d'un manque d'intégration et d'assimilation à la communauté nationale. Les plus pauvres ou les plus démunis seraient ainsi privés de l'accès à la culture considéré comme un amortisseur des ruptures au sein de notre

société. Notre pays n'aurait pas suffisamment pris en compte les besoins de sa population et des nouveaux arrivants. Que ces migrations viennent de la décolonisation, des dictatures ou de la misère. Cette prise en compte des besoins ne saurait ignorer la juste évaluation des risques liés à tout défaut d'intégration d'une personne ou de groupes affinitaires. Il convient donc de mesurer et de lutter contre la rupture culturelle ou communautaire qui émiette notre vivre ensemble et donc la société.

Proposition d'actions concrètes

Primauté de l'éducation,

L'école de la République rencontre de profondes difficultés pour remplir ses missions, les savoirs de base insuffisamment maîtrisés et l'émancipation par la connaissance via l'instruction publique semble en panne pour trop d'enfants et adolescents. Aussi est-il possible et nécessaire de s'interroger sur la place octroyée aux sciences humaines, au regard de l'augmentation des incivilités.

C'est à l'école publique que se construit cette identité commune. Elle repose sur un récit qui doit fournir à tous les repères et les outils de compréhension les plus rationnels de l'histoire de la Nation et du monde.

Un autre axe est celui de la formation au civisme, à la citoyenneté et à la morale laïque. L'instruction civique donne les savoirs indispensables à la compréhension de la société de droits. En outre, elle rassemble autour d'une narration nationale. C'est le ciment indispensable pour conduire une ambition et un destin commun. Il est souhaitable d'y rajouter une initiation au droit afin de permettre aux citoyens de se défendre et de connaître ses obligations.

Dans la poursuite de l'apprentissage scolaire, le retour à un service civique obligatoire, vecteur de mixité sociale, approfondirait les apprentissages sur les institutions, les valeurs de la république, la laïcité en ce qu'elle nous apporte dans le vivre ensemble.

Responsabilisation du citoyen.

Nos concitoyens se sentent de moins en moins concernés par notre République et par l'action de voter.

La responsabilisation du citoyen s'appuie sur un principe de confiance octroyée. C'est là la garantie de tenir à distance toute tentation d'infantilisation de la part des gouvernants et toute tentation d'un commode angélisme pour les gouvernés. Ainsi, il faut reposer les conditions de la légitimité et de l'organisation du vote en démocratie au même titre que le statut de l'élu pour permettre à toutes les origines sociales d'être représentées.

Le vote obligatoire entrerait en contradiction évidente avec notre démocratie républicaine. Cependant, des principes incitatifs pourraient être envisagés en toute sécurité, par exemple : organiser le vote en semaine, permettre le vote en ligne, organiser le vote sur les lieux de travail ou faciliter le vote par procuration.

D'autres pistes sont à étudier, notamment une meilleure prise en compte du vote blanc. A l'heure actuelle, le vote blanc n'est pas considéré et n'exprime donc pas le sentiment d'une partie de la population de ne pas pouvoir être représentée par les partis politiques en présence.

D'autres formes de représentativité émergent, telles que les conventions citoyennes ou la prise en compte des pétitions, les référendums pourraient se multiplier. Enfin, le statut d'élu associatif pourrait enfin être reconnu et un statut de citoyen participant pourraient être créé s'inspirant des règles de nomination aux assises.

Intégration et naturalisation des nouveaux arrivants

Face aux risques de ruptures culturelles ou communautaires, les moyens et le temps de l'intégration dans nos sociétés appellent de nouvelles réponses, au-delà de l'école publique, du travail et de la laïcité qui furent les vecteurs d'intégrations successifs au XXème siècle. Ces réponses doivent s'inscrire dans le contexte de tensions géo politiques et religieuses actuelles.

Ainsi, les étrangers voulant obtenir la nationalité devraient étudier l'histoire du pays, intégrer ses valeurs, principes et son fonctionnement. En addition d'un service civique pour tous, il pourrait être judicieux d'intégrer plus facilement des personnes de cultures différentes à notre pays par ce biais.

Un socle commun de valeurs et de connaissances renforcerait notre collectif, éviterait des incompréhensions ou des replis communautaristes.

Afin d'obtenir un titre de séjour, de travail ou la naturalisation, les impétrants resteraient soumis à un parcours de formation, mais un examen validerait la connaissance des principes fondamentaux de la République française, des droits et des devoirs du citoyen, la connaissance de l'Histoire et de la langue française. Au travers de ces précautions, nous pourrions favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, sans oublier la naturalisation d'office de tous ceux qui le méritent de droit.

Nos propositions à mettre en exergue : Mettre en place un service civique. Favoriser le vote des citoyens par des mesures innovantes. Créer un parcours de formation au civisme à l'attention des migrants.